



**Discours d'Installation du Professeur Slim KHALBOUS, Recteur de l'AUF, en qualité
de Membre associé – ASOM**

Vendredi 3 juillet 2026

Académie des Sciences d'Outre-mer

Mesdames, Messieurs, en vos rangs, grades et qualités,

Il est des moments où l'on mesure avec une acuité particulière l'évolution de l'histoire, la force des institutions et la responsabilité qui accompagne l'honneur d'y être admis. Mon installation aujourd'hui au sein de l'Académie des sciences d'Outre-Mer est de ceux-là.

Je considère cette cérémonie comme l'expression d'une confiance, d'une exigence et d'une continuité. Une confiance accordée à celles et ceux qui rejoignent l'Académie ; une exigence intellectuelle qui oblige chacun d'entre nous ; une continuité, enfin, dans la transmission d'un héritage scientifique, culturel et humaniste qui, depuis plus d'un siècle, éclaire les relations entre les peuples et nourrit la compréhension du monde.

Je voudrais donc, avant toute chose, exprimer ma profonde gratitude.

Monsieur le Président *Olivier de Bernon*, je remercie très chaleureusement les Académiciens qui ont bien voulu prendre la parole à l'occasion de mon installation.

Je pense tout particulièrement à Monsieur *Jean du Bois de Gaudusson*, Monsieur *Guy Lavorel*, Monsieur *Emmanuel Maury* ainsi qu'à Madame *Christine Desouches*.

Leurs paroles m'ont profondément touché. Je les ai reçues comme un témoignage de bienveillance, mais aussi comme une invitation à être digne de la confiance qui m'est aujourd'hui accordée. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma reconnaissance la plus sincère.

J'ai accepté avec beaucoup d'honneur, mais également avec joie, de rejoindre l'Académie des sciences d'Outre-Mer.

Cette décision procède d'une conviction ancienne.

Je crois profondément au rôle irremplaçable des académies dans nos sociétés contemporaines.

À une époque où l'information circule plus vite que la connaissance, où les certitudes s'affrontent souvent davantage qu'elles ne dialoguent, où les émotions prennent parfois le pas

sur la raison, les académies constituent des lieux d'une valeur inestimable. Elles offrent le temps long de la réflexion face au temps court de l'actualité ; elles opposent la rigueur de la démonstration à la facilité des opinions ; elles rappellent que la connaissance demeure le fondement indispensable de toute décision éclairée.

C'est précisément cette vocation qui m'a conduit vers votre Compagnie.

L'Académie des sciences d'Outre-Mer n'a jamais été conçue comme une simple société savante. Dès son origine, elle s'est affirmée comme un véritable laboratoire intellectuel, un espace où se rencontrent les disciplines, les expériences et les regards, afin de mieux comprendre la diversité des sociétés humaines et les transformations du monde.

Cette conception correspond profondément à ma propre manière d'envisager la recherche, l'action publique et la coopération internationale. Je demeure convaincu que les idées ne valent que si elles circulent, qu'elles se confrontent aux réalités et qu'elles contribuent à éclairer les décisions. Le savoir ne saurait être un patrimoine figé ; il est une dynamique permanente, une interrogation constante sur le monde tel qu'il est et sur celui qu'il pourrait devenir.

Cette exigence me paraît d'autant plus nécessaire que notre époque connaît des bouleversements d'une ampleur exceptionnelle.

Les équilibres géopolitiques se recomposent, les tensions internationales s'exacerbent, les transitions démographiques, climatiques, numériques et scientifiques s'accroissent. Les rapports de puissance eux-mêmes se redéfinissent désormais notamment autour de la maîtrise de la connaissance, de la recherche, de l'innovation et de la capacité à produire des biens communs mondiaux.

Dans un tel contexte, il me semble que nous aurions plus que jamais besoin de raison, de discernement et d'objectivité.

Les académies ont précisément pour mission de préserver cet espace de liberté intellectuelle où la complexité peut être pensée sans simplification excessive, où le débat peut s'exercer sans passion partisane et où la science éclaire l'action sans jamais prétendre s'y substituer.

C'est aussi pour cette raison que je suis particulièrement heureux de rejoindre aujourd'hui l'ASOM.

La devise de notre Académie — « **Savoir, comprendre, respecter, aimer** » — résume admirablement cette ambition.

Elle exprime une progression intellectuelle autant qu'une exigence morale.

Le savoir ouvre la voie à la compréhension ; la compréhension appelle le respect ; et le respect conduit naturellement à cette forme d'humanisme que traduit le verbe aimer.

Je retrouve dans cette devise les principes qui guident depuis toujours mon engagement : le rationalisme comme méthode, l'humanisme comme horizon, et la conviction que la connaissance demeure le plus sûr chemin vers le dialogue entre les peuples.

L'histoire de notre Académie confère à cette ambition une profondeur toute particulière.

Lorsque la séance solennelle d'ouverture se tint à la Sorbonne, en mai 1923, ses fondateurs avaient déjà compris -même si l'époque était très différente- que la connaissance des outremer constituait un enjeu scientifique, culturel et politique majeur.

Plus d'un siècle plus tard, cette intuition conserve toute sa pertinence.

Au fil du temps l'Académie a su évoluer avec les péripéties de l'histoire, elle a réuni des personnalités qui ont profondément marqué la vie intellectuelle, diplomatique et politique de la France et de l'espace francophone : des membres fondateurs devenus Présidents de la République française, de nombreux chefs d'État et de gouvernement, d'éminents universitaires, des chercheurs de renom, des ministres, des parlementaires, des diplomates, sans oublier les grands explorateurs qui ont contribué à mieux faire connaître les territoires et les peuples d'outre-mer.

Aujourd'hui encore, avec ses cent soixante-quinze membres et une cinquantaine de membres associés, notre Académie demeure un lieu unique où dialoguent les disciplines, les générations et les expériences.

Entrer dans une telle institution constitue naturellement un immense honneur.

Mais c'est aussi accepter une responsabilité : celle d'apporter, avec modestie, sa propre contribution à une œuvre collective qui nous dépasse tous.

Je souhaiterais à présent élargir la réflexion au-delà de l'Académie elle-même, pour évoquer ce qui constitue l'un des fils conducteurs de mon engagement : la Francophonie, entendue non comme un héritage figé, mais comme un projet vivant, exigeant et en constante reconfiguration.

Car si j'ai accepté avec conviction de rejoindre l'ASOM, c'est aussi en raison de la place singulière qu'elle accorde à la Francophonie dans son champ de réflexion. Cette orientation entre en résonance directe avec les responsabilités que j'exerce et avec la vision que je défends au sein de l'espace universitaire francophone.

Dans l'espace francophone, il faut constater que nombre de dirigeants peinent encore à faire de la Francophonie une priorité politico-stratégique pleinement assumée, en particulier dans plusieurs pays du Sud. Cette difficulté tient souvent à une perception affaiblie, parfois dégradée, du fait francophone dans certaines opinions publiques, perception elle-même alimentée par des lectures historiques instrumentalisées de la question coloniale.

Dans ce contexte, la Francophonie gagnerait à renforcer sa capacité de communication, d'influence et de proximité avec les citoyens. Elle devrait s'attacher à redevenir, dans les imaginaires collectifs, non pas un espace de contrainte ou de mémoire conflictuelle, mais un espace d'opportunités : opportunités de formation, de mobilité, d'innovation et d'émancipation. Car aucune construction multilatérale durable ne peut se développer sans une adhésion sociale profonde.

Ni la démocratie, qui se construit dans la durée et ne se décrète pas, ni le renouveau du multilatéralisme, devenu une nécessité dans un monde fragmenté, ne pourront se réinventer sans l'adhésion éclairée des citoyens et des opinions publiques. Tant que la Francophonie

demeurera principalement portée par des cercles institutionnels et diplomatiques relativement restreint, elle conservera un potentiel largement sous-exploité.

Dans de nombreux espaces peu ou non francophones, il existe pourtant une véritable appétence pour la Francophonie, mais celle-ci s'accompagne souvent d'un sentiment d'inachèvement. Beaucoup d'États rejoignent cet espace pour diversifier leurs partenariats internationaux, renforcer leur positionnement diplomatique, se rapprocher de l'Europe, mieux comprendre l'Afrique ou simplement accéder à un réseau de coopération original. Toutefois, au-delà de la représentation institutionnelle, ces États attendent des résultats plus tangibles, plus visibles et plus opérationnels.

Cela supposerait que la Francophonie institutionnelle se dote d'une capacité d'action renforcée sur le terrain, à travers des projets structurants, identifiables et porteurs de sens, capables de donner un contenu concret à l'appartenance francophone.

L'idée d'une Francophonie économique demeure à cet égard essentielle et prometteuse. Elle ne pourra toutefois pleinement se concrétiser tant que subsisteront certains obstacles structurels : fragmentation des acteurs, divergence des intérêts, insuffisante capacité d'influence opérationnelle, ou encore concurrence persistante entre logiques bilatérales et multilatérales. Dans le contexte international actuel, la compétition entre États tend trop souvent à l'emporter sur la recherche d'intérêts économiques partagés.

Le rôle de la Francophonie institutionnelle ne saurait être de se substituer aux acteurs économiques. Il devrait plutôt consister à créer les conditions d'une convergence durable des intérêts. Cette dynamique pourrait s'incarner dans des domaines ciblés et immédiatement mobilisables : le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes francophones, l'accompagnement de création d'entreprise, le développement des industries culturelles et créatives, la promotion d'une mobilité professionnalisante des compétences, ou encore l'appui à une recherche à fort impact économique et social.

Je demeure également convaincu du potentiel considérable d'une diplomatie scientifique francophone ambitieuse. La science constitue, par nature, un espace de coopération universel, capable de transcender les clivages politiques et de rapprocher des pays aux niveaux de développement très différents autour d'intérêts communs. Les enjeux contemporains — changement climatique, transition énergétique, transformation numérique, innovations technologiques — appellent précisément ce type de coopération.

La science et l'innovation pourraient ainsi devenir l'un des vecteurs les plus consensuels et les plus structurants de l'espace francophone, à condition d'être pleinement reconnues comme telles.

Au fond, il s'agirait de repositionner la Francophonie institutionnelle comme un facilitateur crédible de codéveloppement, fondé sur un partenariat plus équilibré, plus concret et plus ambitieux, exprimant non pas une solidarité simplement déclarative, mais une solidarité d'action, porteuse de transformations réelles.

Cependant, ces orientations — certaines nouvelles, d'autres anciennes mais encore incomplètement mises en œuvre — ne pourront produire d'effets durables sans une réflexion

approfondie sur les conditions mêmes de l'action collective au sein de l'espace francophone, et plus largement sur la gouvernance de ses institutions.

Le premier chantier, à la fois immédiat et structurant, concernerait le renforcement de la coordination, de la mutualisation des moyens et de la synergie entre les différents acteurs de la Francophonie. Trop d'initiatives demeurent encore dispersées, parfois redondantes, sans cohérence stratégique suffisamment affirmée. Les doublons entre opérateurs persistent, tandis que les articulations avec la société civile, les réseaux professionnels, les chambres de commerce ou les organisations non gouvernementales restent insuffisamment développées.

Malgré les efforts importants consentis depuis de nombreuses années par les principaux États contributeurs — au premier rang desquels la France — et malgré la qualité indéniable de nombreuses initiatives, l'impact global, qu'il soit politique, économique ou culturel, demeure en deçà des ambitions affichées. Toutefois, on note qu'au lieu de traiter les causes profondes, on réduit les crédits.

Au-delà de ce nécessaire effort de rationalisation, il conviendrait également d'engager une réflexion de fond sur l'obsolescence progressive de la Charte de la Francophonie face aux bouleversements géopolitiques contemporains.

La crise du multilatéralisme, les tensions internationales croissantes et les recompositions stratégiques en cours invitent à une concertation élargie entre les États membres afin de redéfinir collectivement les ambitions politiques de la Francophonie au XXI^e siècle. Cette réflexion pourrait utilement ouvrir la voie à une révision ambitieuse, voire à l'adoption d'une nouvelle Charte, mieux adaptée à la diversité et à la complexité du monde francophone contemporain.

Enfin, il me semblerait essentiel de clarifier les rôles respectifs de la Francophonie en tant que projet politique, de l'Organisation internationale de la Francophonie en tant qu'organisation intergouvernementale, et des différents opérateurs qui composent son écosystème.

À ce titre, son orientation stratégique devrait être incarnée avec davantage de lisibilité et de continuité par son Secrétariat général. Celui-ci ne saurait se limiter à une fonction administrative ou gestionnaire. Il devrait être un véritable moteur politique, un facilitateur de convergences, un acteur de médiation entre visions parfois divergentes, un promoteur d'innovation et un défenseur de l'image globale de la Francophonie dans toute sa diversité.

Chaque opérateur, y compris l'OIF elle-même, devrait ensuite traduire cette vision stratégique en actions concrètes, clairement circonscrites dans leur périmètre de compétence, et évaluables dans leurs résultats.

Mesdames, Messieurs,

Si j'ai tenu à partager avec vous ces réflexions, c'est parce que je suis convaincu que les académies ne sont pas uniquement des institutions de mémoire ou des lieux de conservation du savoir. Elles sont aussi, et peut-être surtout, des espaces d'élaboration intellectuelle, capables d'éclairer les choix du présent et de nourrir les orientations de l'avenir.

L'Académie des sciences d'Outre-Mer occupe, à cet égard, une place singulière. Par la diversité des disciplines représentées, par la richesse des expériences réunies en son sein, et par l'attention constante qu'elle porte aux dynamiques du monde contemporain, elle constitue un lieu privilégié de dialogue entre la recherche, l'expertise et la décision.

C'est pourquoi l'honneur qui m'est fait aujourd'hui dépasse la simple dimension individuelle.

Je mesure pleinement la responsabilité qui accompagne mon entrée dans cette Compagnie. Elle consiste à contribuer, avec rigueur, humilité et engagement, à un travail collectif dont la portée excède chacun de nous.

Je vous remercie très sincèrement de la confiance que vous m'accordez en m'accueillant parmi vous.

Je m'efforcerai d'y répondre en participant activement aux travaux de notre Académie, et en mettant au service de ses réflexions l'expérience acquise au fil de mon parcours en général, au sein de l'espace francophone en particulier.

Je souhaite enfin que notre action commune contribue à renforcer ce que j'ai toujours considéré comme essentiel : une Francophonie qui ne soit pas seulement un espace linguistique ou institutionnel, mais un véritable projet de connaissance, de coopération et de confiance entre les peuples.

Je vous remercie.